

Invitation

Séminaire de travail et d'échanges consacré aux territoires de montagne

Le Cerema vous invite à participer au prochain séminaire annuel qui se déroulera :

**du jeudi 20 juin à 9h00 au vendredi 21 juin 2019 à 14h00
à La Bresse dans le massif des Vosges**

sur le thème...

Vivre la montagne au quotidien :

*Montagne habitée, travaillée et circulée versus Montagne tourisme et loisirs,
comment faire cohabiter ces deux montagnes
de façon transversale et équilibrée, au bénéfice des habitants ?
... dans le prolongement de la démarche Atelier des territoires en montagne, mise
en œuvre sur le territoire des Hautes-Vosges*



©Julie Coné

Un séminaire sur l'équilibre entre Montagne de la vie quotidienne et Montagne tourisme et loisirs

Directement inspiré des résultats de la démarche expérimentale [Atelier des territoires en montagne](#), le thème de la session 2019 du séminaire annuel invite à regarder la montagne sous ses deux faces : celle de la vie quotidienne, confrontée à des problématiques de logement, de mobilités et d'emplois ; celle du tourisme et des loisirs, renvoyant à des questions d'attractivité, de saisonnalité, d'adaptation au changement climatique et aux attentes des clientèles.

Comment faire cohabiter ces deux usages de la montagne de façon équilibrée, au bénéfice de ses habitants ? Cette question sera traitée dans le contexte territorial des Hautes-Vosges, un territoire de montagne s'étageant de 400 m à 1366 m, comprenant 22 communes et 38 000 habitants pour une superficie de 502 km², soit un territoire particulièrement habité marqué par un bâti dispersé, destination « montagne » de proximité des habitants du Grand Est, du Nord-Pas-de-Calais-Picardie, de l'île de France et du Benelux. Son économie repose sur le tourisme, mais également sur l'industrie (textile), l'agriculture et la forêt.

A partir de présentations générales et visites de terrain, introductions au sujet du séminaire, la question proposée sera déclinée en **trois séquences (habiter, circuler, travailler)** en se plaçant sous l'angle de ceux qui vivent sur le territoire. Ces trois séquences, de même que l'ensemble du séminaire donneront ainsi l'occasion d'échanger et travailler ensemble dans un esprit convivial. Des informations sur les politiques de la montagne en France et les réglementations nationales seront également diffusées durant ces deux jours.

Public

Acteurs techniques territoriaux qui portent et mettent en oeuvre les politiques publiques en montagne, dans les champs de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires, ainsi qu'à ceux qui leur viennent en appui :

DDT et DREAL, Commissariats de massif, Conseils régionaux, Conseils départementaux, EPCI, Pays, PNR et SCoT en montagne, Agences d'urbanisme, CAUE...

Objectif

Offrir un espace de dialogue pérenne et hors-cadre institutionnel entre acteurs de la montagne. Proposer un temps pour leur permettre de partager des expériences, confronter leurs points de vue et rechercher des complémentarités d'actions entre les différents échelons de l'ingénierie territoriale. Le nombre des participants (limité à 80 environ) et leur diversité seront donc des points clés du séminaire.

Organisation

Ce séminaire est organisé par le Cerema, en partenariat avec le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DGALN-DHUP) et le Commissariat du Massif des Vosges (Commissariat général à l'égalité des territoires - CGET), et avec la collaboration de la Direction départementale des territoires (DDT) des Vosges, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand-Est, de la Commune de La Bresse et de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges.

Modalités d'inscription

L'inscription au séminaire est gratuite (sauf déjeuner-buffet), mais obligatoire, dans la limite de deux personnes par structure pour permettre la diversité des publics.

Inscription en ligne avant le 15 mai 2019 (Voir les conditions sur la page "Informations pratiques") : <https://framaforms.org/inscription-seminaire-montagne-2019-1547547293>

Pour tout renseignement

Maud Jarru, Assistante Montagne, Cerema Centre-Est
04 74 27 51 75 (sauf mercredi) ; pole-montagne@cerema.fr

PROGRAMME

Animation : *Mme Corinne Creissels*, Directrice d'études stratégies territoriales, Cerema Centre-Est

Jeudi 20 juin 2019

8h30 Accueil dans la salle des Fêtes de La Bresse

9h00 Ouverture du séminaire et propos introductifs

Accueil par *M. Hubert Arnould*, Maire de La Bresse

Introduction par *Mme Séverine Bourgeois*, Directrice du Cerema Centre-Est

Présentation du thème du séminaire en lien avec la session nationale *Atelier des territoires en montagne*

Par *Mme Claire Faessel-Virole*, Pilote Politique et aménagement de la montagne, Cerema Centre-Est, *Mme Isabel Diaz*, Cheffe du Bureau des stratégies territoriales, DGALN-DHUP et *M. Yann Dacquay*, Directeur de la DDT des Vosges ou son représentant

10h00 Vivre au quotidien dans les Hautes-Vosges. Les enseignements de la démarche *Atelier des territoires en montagne* sur ce territoire

par *M. Didier Houot*, Président de la Communauté de communes des Hautes-Vosges et *M. Bertrand Folléa*, Paysagiste DPLG-Urbaniste, Agence Folléa Gautier, mandataire de l'équipe pluridisciplinaire de l'*Atelier des territoires* dans les Hautes-Vosges

10h30 Visites de sites en lien avec le thème du séminaire

Bol d'air, complexe touristique à sensations et hébergements insolites ; Entreprise TGL Tissus Gisèle labellisée Vosges terre textile ; un autre site

12h30 Déjeuner-buffet dans la salle

14h00 Séquences de travail thématiques, en présence de M. Bertrand Folléa, grand témoin

A partir de quelques exemples pris comme illustrations, de quelques repères donnés sur les réglementations et la recherche, ces séquences permettront de partager des expériences et d'échanger sur les complémentarités d'actions entre échelons de l'ingénierie territoriale.

Séquence 1 – Habiter

Résidences secondaires, chance ou problème pour ceux qui vivent en montagne ?

Coordonnateur : *Mme Claire Faessel-Virole*, Cerema Centre-Est

Chance ou problème, la présence de résidences secondaires sur un territoire de montagne comme celui des Hautes-Vosges ne va pas de soi... Comment objectiver et mesurer une situation locale ? Quels outils (urbanisme, foncier, aménagement, enquête, animation...) mobiliser pour quels objectifs et avec quelles limites ? Au travers de quelques exemples, cette séquence permettra d'appréhender les possibilités de chaînage d'actions.

Séquence 2 – Circuler

Comment faire émerger des services de mobilité quotidienne et touristique en montagne ?

Coordonnateur : *M. Patrick Dieny*, Ingénieur général des Ponts des Eaux et des Forêts, CGEDD

Un territoire de montagne comme celui des Hautes-Vosges combine des contraintes liées à la topographie, à l'altitude et au climat, ainsi qu'à la dispersion du bâti et à la multiplicité des demandes de mobilités, entre vie quotidienne, tourisme et loisirs. Dans ce contexte territorial, quelles sont les perspectives en termes de services de mobilité ? Comment susciter des projets de services de mobilité adaptés aux territoires et avec quelle gouvernance ? Ces questions seront traitées à partir de l'analyse de plusieurs projets de services de mobilité en cours sur des territoires de montagne.

17h30 | **Politiques de la montagne en France, réglementations nationales : quelles actualités ?**

Suites de la loi Montagne II, les travaux du Conseil National de la Montagne, par *Mme Frédérique Delaugerre*, Coordonnatrice des politiques de la montagne, du littoral et des paysages, Commissariat général à l'égalité des territoires

Retour sur la réunion du Réseau Urbanisme en montagne, par *M. Alain Vandervorst*, Conseiller juridique du bureau de la législation de l'urbanisme, DGALN-DHUP

18h30 | **Fin des travaux de la journée**

20h00 | **Dîner pris en commun**

Vendredi 21 juin 2019

8h30 | **Accueil**

9h00 | **Introduction à la matinée**

Retour sur la journée du jeudi et présentation de la matinée

par *Mme Julie Tissot*, Directrice Construction Aménagement Projet, Cerema Centre-Est

Séquences de travail thématiques (suite), en présence de M. Bertrand Folléa, grand témoin

Séquence 3 – Travailler

Comment l'attractivité touristique dynamise les activités économiques d'un territoire comme celui des Hautes-Vosges et inversement ?

Coordonnateur : *M. Olivier Braud*, Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif des Vosges, CGET, ou son représentant

Fondamentalement, l'attractivité touristique d'une destination désigne sa capacité à générer des flux touristiques vers elle, et repose sur un ensemble d'équipements et d'actions provoquant des déplacements. Sur un tel territoire, comment l'attractivité touristique constitue-t-elle un levier de développement économique local ? Inversement, face aux clientèles touristiques en recherche de "territoires à vivre" et d'expérientiel, comment les activités économiques peuvent-elles devenir des ressources territoriales contribuant au développement et renouvellement de l'offre touristique ?

10h30 | **Séquence de travail collaboratif en petits groupes, autour de la question :**

Comment, entre participants, pouvons-nous favoriser notre complémentarité d'actions entre les différents échelons de l'ingénierie territoriale ?

Restitution des travaux des sous-groupes en présence de *M. Pierre Ory*, Préfet des Vosges ou son représentant

12h30 | **Clôture du séminaire**

Remerciement par *M. Jacques Le Berre*, Directeur du Cerema Est ou son représentant

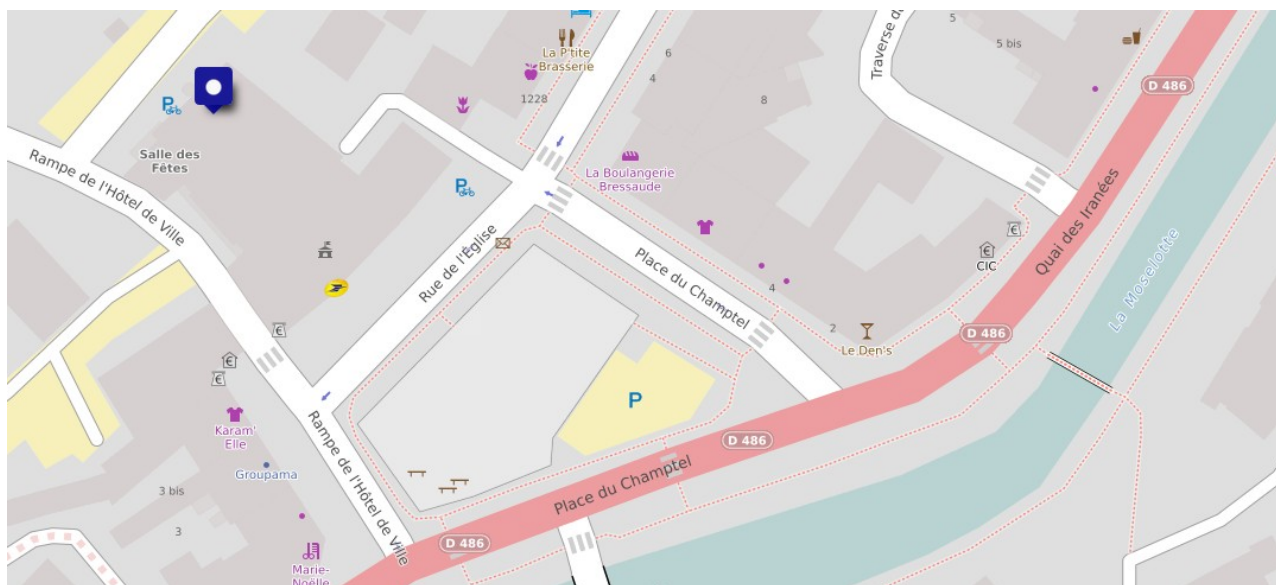
Clôture par *M. Pierre Ory*, Préfet des Vosges ou son représentant

13h00 | **Déjeuner-buffet sur place**

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu du séminaire

Salle des fêtes de la Bresse - Rampe de l'Hôtel de Ville - 88250 La Bresse



https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/plan-la-bresse_309203#19/48.00397/6.87458

Hébergement

A la charge des participants

Un tarif préférentiel a été négocié avec l'hôtel Ibis de la Bresse (65 € la nuit et 10,50 € le petit déjeuner). Attention, places limitées.

Pour réserver vos nuitées, merci de prendre contact directement avec l'hôtel :

- par email : H5039@accor.com
- par téléphone au 03 29 28 68 68.

Pour tout renseignement sur l'hôtel : <https://www.accorhotels.com/fr/hotel-5039-ibis-la-bresse-gerardmer/index.shtml#origin=ibis>

Repas

A la charge des participants :

- Pour ceux qui arrivent le mercredi 19 juin, dîner libre.
- Les repas du jeudi 20 et vendredi 21 juin midi (buffet dans la salle du séminaire) au prix de 18 € / repas, par personne, sur inscription en ligne.

Au moment de votre inscription en ligne, merci d'envoyer le paiement correspondant (par chèque uniquement à l'ordre de : Du Pain au Lard) à l'adresse suivante :

Cerema Centre-Est
A l'attention de Maud Jarru
46 avenue Saint Théobald
CS40128
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Le dîner du jeudi 20 juin est offert aux participants (sur inscription en ligne).

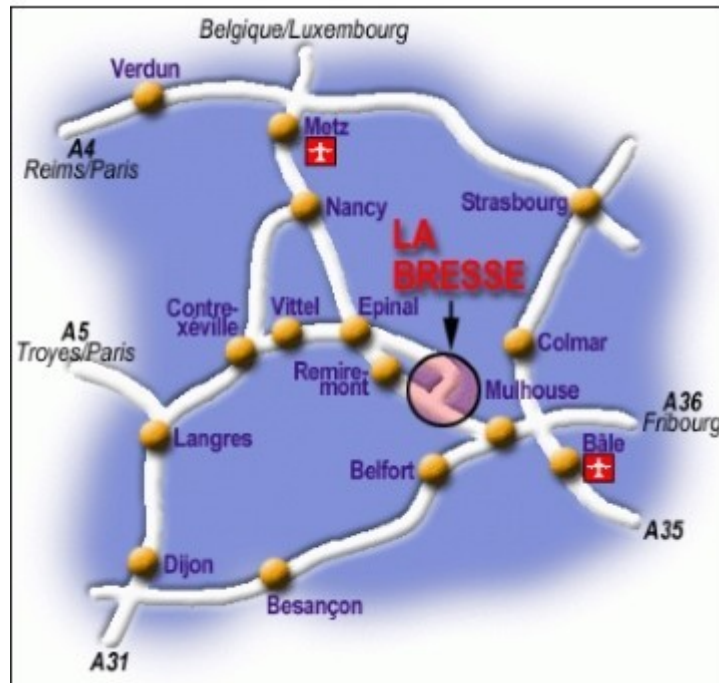
Accès

En voiture :

Liaisons autoroutières :

Depuis Paris : A31 (Direction Metz), sortir à Epinal (50 mns de la Bresse)

Depuis Lyon : A36 (Direction Paris), sortir à Baumes les Dames (1h30 de la Bresse)



Covoiturage :

Un covoiturage est organisé, si vous souhaitez participer, merci de suivre le lien pour vous enregistrer : <https://www.covievent.org/covoiturage/seminaire-montagne-2019/612459d0d36f963478501ffd1da4e6aa>

En train :

TGV, arrivée en gare à Remiremont depuis Paris.

Nous contacter pour organiser le covoiturage jusqu'à La Bresse.